



FEMMES INGENIEURES ACTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF

APPEL D'OFFRE OUVERT

N° FIADI/FOURNITURE/2026-02-Relance du lot 1



APPEL D'OFFRES N° FIADI/FOURNITURE/2026-02- RELANCE DU LOT 1

Objet : Fourniture du matériel photovoltaïque

Date de publication : 16/10/2026

Date et heure limites de dépôt : 07/11/2026 à 10h00, heure de Bujumbura

Date et heure d'ouverture des offres : 07/11/2026 à 10h30, heure de Bujumbura

Référence du marché : FIADI/FOURNITURE/2026-02-Relance du lot 1

1. OBJET DU MARCHE.

Femmes Ingénieures Actives pour le Développement Inclusif, FIADI en sigle, invite les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture du matériel photovoltaïque, dans le cadre du marché N° FIADI/FOURNITURE/2026-02-RELANCE DU LOT 1 (procédure faisant suite à l'infructuosité du lot 1 de la consultation initiale N° FIADI/FOURNITURE/2026-02).

Le présent dossier d'appel d'offres comporte les éléments suivants :

- Le Présent Dossier d'appel d'offre ;
- L'avis d'appel d'offre ;
- Le Devis Quantitatif Estimatif (DQE), joint en Annexe 1.

2. ALLOTISSEMENT DES FOURNITURES

Les fournitures demandées dans le présent appel d'offres sont constituées en un (1) lot unique, correspondant à la relance du lot précédent. Ce lot unique regroupe le matériel photovoltaïque nécessaire à la production de l'énergie solaire.

Lot unique : Fourniture du matériel photovoltaïque

N°	Désignation	Spécifications techniques	Unités	Quantités
1	Batteries Lithium	12V/ 100Ah /20 HR	Pièce	50
2	Batteries Lithium	12V/ 40Ah /20 HR	Pièce	2
3	Convertisseur	250 VA 12/24 V- 230 V	Pièce	52
4	Panneau Solaire	180Wc; Voc=23,9V; Vmp=19,7V; Imp=19,2A; STC:1000/m²,25 °C	Pièce	102

5	Régulateur	30 A 12/24V	Pièce	52
---	------------	-------------	-------	----

3. PRIX ET MONNAIE DE L'OFFRE.

Les prix relatifs au présent appel d'offres doivent nécessairement libeller en francs burundais (BIF) et en dollars américains (USD), et exprimer le montant total HTVA.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute personne physique ou morale disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour assurer la bonne exécution du marché. Les entreprises et sociétés, nationales ou internationales, remplissant les conditions de participation prévues dans le présent dossier d'appel d'offres, sont admises à soumissionner.

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Le Dossier d'Appel d'offres peut être obtenu auprès du bureau de FIADI, sis à Rohero I, quartier INSS, Avenue d'août, n° 29.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de se munir d'une clé USB neuve et jamais utilisée afin d'éviter tout risque de transmission de virus informatique lors du retrait du DAO au bureau de FIADI. À défaut, le dossier complet peut être téléchargé sur le site www.fiadi.bi.

6. REUNION D'INFORMATION ET QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

Une réunion d'information se tiendra au bureau de FIADI le 26/10/2026 à 10h00 (heure de Bujumbura). Les soumissionnaires peuvent aussi adresser leurs questions par écrit à info@fiadi.bi jusqu'au 05/11/2026, en mentionnant obligatoirement la référence du présent appel d'offres. Ils doivent également utiliser cette adresse pour signaler immédiatement toute ambiguïté, erreur ou contradiction constatée dans le dossier, sans pouvoir s'en prévaloir par la suite.

7. DOCUMENTS CONSTITUANT L'OFFRE

7.1. L'offre technique :

L'offre technique, présentée par le soumissionnaire, sous une enveloppe fermée dont un original et une copie comprendra les documents suivants dûment remplis :

- Une copie du Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ou tout document équivalent délivré par l'autorité compétente du pays d'origine pour les entreprises ou sociétés internationales ;
- Une copie du Registre de Commerce ou tout document équivalent attestant de l'existence légale de l'entreprise dans son pays d'établissement ;
- Une copie de l'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ou, pour les entreprises ou sociétés internationales, un document équivalent délivré par l'autorité fiscale compétente de leur pays d'origine ;

- d. L'attestation originale de non-redevabilité délivrée par l'INSS ou, pour les entreprises ou sociétés internationales, une attestation équivalente délivrée par l'organisme compétent en matière de sécurité sociale de leur pays d'origine, ou une déclaration justifiante qu'elles ne sont pas soumises à une telle obligation ;
- e. Un document attestant que le soumissionnaire dispose d'une adresse physique fixe et connue ;
- f. Les spécifications techniques des fournitures proposées, accompagnées, si possible, des fiches techniques, catalogues et photographies des articles.
- g. Des preuves des marchés similaires déjà exécutés (contrats, bon de commande, attestation de bonne exécution,)
- h. L'original de la garantie de soumission bancaire conforme aux exigences du DAO

7.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- Lettre de soumission (Point 23.)
- Le bordereau des prix unitaires, suivant le modèle prévu au point 19 du présent Dossier d'Appel d'Offres, ainsi que le devis quantitatif et estimatif des fournitures proposées, à présenter en deux exemplaires, conformément à l'annexe 1.
- Le délai d'exécution,
- Le délai de validité de l'offre.
- Les modalités du service après-vente

Le soumissionnaire remplira les prix unitaires et totaux de tous les postes du Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et du Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE). Les postes pour lesquels le soumissionnaire n'a pas indiqué de prix unitaires ne feront l'objet d'aucun paiement par après exécution et seront supposés être couverts par d'autres prix du Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE).

L'offre, ainsi que l'ensemble des documents et correspondances échangés entre le soumissionnaire et la FIADI, doivent être obligatoirement rédigés en langue française. Les documents d'origine étrangère dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction certifiée en français, laquelle fera foi.

8. MONNAIES DE SOUMISSION ET DE REGLEMENT

Les prix doivent être présentés en BIF et en USD afin de garantir une comparaison équitable et transparente des offres.

Le/les soumissionnaires retenus pourront être requis de soumettre une décomposition des prix forfaitaires et un sous-détail des prix unitaires conformément aux dispositions applicables du marché.

9. GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre à son offre l'original d'une garantie bancaire ou d'une lettre de crédit irrévocable, établie pour un montant équivalent à deux pour cent (2 %) du montant total de son offre. Emise ou contre-garantie par une banque locale agréée au Burundi, elle doit être libellée dans la monnaie de l'offre et rester valide pendant trente (30) jours au-delà de l'expiration de la validité des offres. Toute offre non accompagnée de cette garantie originale à hauteur de 2 % sera immédiatement rejetée comme non conforme. Les garanties des candidats non retenus seront restituées au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité de leur offre, tandis que celle de l'attributaire sera libérée après la notification définitive du marché et la remise de sa garantie de bonne exécution

10. PRÉSENTATION ET CONDITIONNEMENT DES OFFRES

Les soumissionnaires doivent présenter leur offre en deux (2) exemplaires : un (1) original et une (1) copie.

Un dossier comprend les documents administratifs et les documents constitutifs de l'offre technique, tandis qu'un autre comprend les documents constitutifs de l'offre financière. Les deux dossiers doivent être insérés dans deux enveloppes internes distinctes et scellées.

Les deux enveloppes internes doivent être placées ensemble dans une seule grande enveloppe extérieure fermée et scellée et portant les mentions obligatoires suivantes : FIADI - APPEL D'OFFRES N° FIADI/FOURNITURE/2026-02-RELANCE DU LOT 1

« Offre pour la fourniture du matériel photovoltaïque »

« A NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES OFFRES »

11. VALIDITE DES OFFRES

Les offres restent valides pour une durée de 90 jours à partir de la date de l'ouverture des plis.

12. DATE LIMITE DE DÉPÔT DES PROPOSITIONS

La date limite de dépôt des propositions est fixée au 07/11/ 2026 à 10h00 précises (heure locale). Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, à savoir : Bureau de FIADI, sis à Rohero I, quartier INSS, Avenue d'août, n° 29, Bujumbura. Toute offre reçue après la date et l'heure limites de dépôt ne sera pas prise en considération.

13. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES.

Les offres seront ouvertes en séance publique par la Commission d'ouverture des offres dans les bureaux de la FIADI, le 07/11/2026 à 10h30 (heure locale), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister.

Lors de cette séance, la Commission procédera exclusivement à l'ouverture des plis reçus dans les délais, la lecture du nom des soumissionnaires et du montant de chaque offre et l'établissement du procès-verbal d'ouverture.

Aucune évaluation de conformité ni comparaison des prix ne sera effectuée durant cette séance.



14. EVALUATION DES OFFRES

Après la séance publique d'ouverture, les offres seront analysées à huis clos par la Commission d'analyse et d'évaluation en trois étapes successives et éliminatoires :

Etape 1 : Evaluation de la conformité administrative

La Commission vérifie la présence et la validité de toutes les pièces exigées au point 7 du présent DAO. L'absence d'un document éliminatoire entraîne le rejet immédiat et automatique de l'offre, sans examen ultérieur.

Etape 2 : Evaluation de la conformité technique

Pour les seuls soumissionnaires qualifiés administrativement, la Commission examine la conformité du matériel photovoltaïque proposé par rapport aux spécifications techniques requises. Chaque critère est évalué de manière binaire (Conforme ou Non-Conforme).

Etape 3 : Evaluation financière et Attribution

L'ouverture et l'examen de l'offre financière sont exclusivement réservés aux soumissionnaires dont les offres ont été jugées totalement conformes aux étapes administrative et technique.

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux disant après la pondération étant donné que le principe est l'évaluation technique et l'évaluation financière en HTVA.

14.1. Accords multiples

FIADI se réserve le droit de recourir à des accords multiples pour tout service lorsqu'elle estime qu'il est dans son intérêt de le faire.

14.2. Négociation

FIADI se réserve le droit de négocier avec les soumissionnaires les mieux classés, c'est-à-dire ceux dont la proposition présente le meilleur rapport qualité-prix.

14.3. Avis d'attribution.

FIADI n'informe que le soumissionnaire qui le ou le contrat a été attribué à l'issue de cette procédure de demande de propositions ; elle peut toutefois, sans y être tenue, informer les autres soumissionnaires du résultat de la procédure.

14.4. Eclaircissements demandés par FIADI

Au cours de l'évaluation des Propositions, FIADI peut, à sa seule discrétion, demander des éclaircissements à tout soumissionnaire afin de bien comprendre sa Proposition et de pouvoir procéder plus efficacement à l'examen, l'évaluation et la comparaison des Propositions. FIADI peut demander ces éclaircissements par le biais de communications écrites ou peut organiser un entretien avec tout soumissionnaire. Aucune modification du prix ou de la substance de la Proposition n'est demandée, proposée ou autorisée, sauf si cela est nécessaire pour permettre la correction d'erreurs de calcul décelées par FIADI.

14.5. Références

FIADI se réserve le droit de contacter la totalité ou une partie des garants cités par le(s) soumissionnaire(s) et de rechercher des références auprès d'autres sources qu'elle juge appropriées.

15. Grille d'évaluation

N°	Catégorie / Critère	Exigence / Méthode d'évaluation	Note maximale
1	CRITÈRES OBLIGATOIRES ET ÉLIMINATOIRES	Réponse : Oui / Non. Toute exigence non satisfaite entraîne l'élimination de l'offre, conformément au DAO	Obligatoire/Éliminatoire
1.1	Offre déposée dans les délais et à l'adresse indiquée dans le DAO	Oui	Éliminatoire
1.2	Offre rédigée en langue française	Oui	Obligatoire
1.3	Lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée	Oui	Obligatoire
1.4	Registre de Commerce ou document équivalent	Oui	Obligatoire
1.5	Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ou document fiscal équivalent pour les entreprises étrangères	Oui	Éliminatoire
1.6	Attestation de non-redevabilité fiscale valide ou document équivalent	Oui	Éliminatoire
1.7	Attestation de non-redevabilité INSS valide ou document équivalent, le cas échéant	Oui	Obligatoire
1.8	Document attestant l'adresse physique ou le siège social du soumissionnaire	Oui	Obligatoire
1.9	Garantie de soumission conforme aux exigences du DAO	Oui	Éliminatoire
1.10	Offre technique et offre financière présentées séparément, sans indication de prix dans l'offre technique	Oui	Éliminatoire
1.11	Offre financière soumise en version physique signée et en version électronique sur clé USB	Oui	Obligatoire
2	CRITÈRES DE QUALIFICATION	Les critères de qualification sont appréciés avant l'évaluation technique.	Qualifié / Non qualifié
2.1	Capacité technique et expérience	Le soumissionnaire doit démontrer une expérience pertinente dans la fourniture de matériels similaires, conformément aux exigences du DAO, au moyen de	Oui / Non

		références et documents justificatifs vérifiables.	
3	ÉVALUATION TECHNIQUE	Seuls les soumissionnaires satisfaisant aux critères obligatoires et de qualification sont admis à l'évaluation technique.	70
3.1	Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques du DAO	Evaluation des caractéristiques, performances, quantités, normes et exigences techniques demandées	25
3.2	Expérience du soumissionnaire dans la fourniture de matériels similaires	Expériences similaires pertinentes et références vérifiables Le soumissionnaire doit présenter au moins trois (3) références de clients pour des marchés similaires exécutés au cours des trois (3) dernières années. Pour chaque référence, il devra préciser le nom du client, l'objet du marché, la période d'exécution ainsi que les coordonnées permettant de vérifier la référence. Les références devront être accompagnées d'attestations de bonne exécution ou de services rendus, délivrées par les clients concernés, démontrant la réalisation effective des prestations similaires à celles faisant l'objet du présent appel d'offres.	15
3.3	Capacité logistique, disponibilité des fournitures et organisation de la livraison	Le soumissionnaire devra fournir les éléments suivants : 1. Disponibilité des fournitures : une déclaration précisant la disponibilité des fournitures en stock ou, le cas échéant, le délai nécessaire à leur approvisionnement. 2. Moyens de transport : une déclaration indiquant les moyens de transport prévus pour assurer la livraison. Si le transport est sous-traité, préciser les modalités prévues à cet effet.	10
3.4	Délai de livraison proposé	Organisation de la livraison : un calendrier écrit confirmant le respect du délai, du lieu et des conditions de livraison fixés dans le DAO.	10

3.5	Garantie, service après-vente et modalités de remplacement des équipements défectueux	Durée et conditions de garantie, service après-vente, disponibilité des pièces et modalités de remplacement	5
3.6	Qualité générale, cohérence et complétude de l'offre technique	Cohérence, clarté, complétude et qualité générale de la proposition technique	5
	TOTAL		70
4	SEUIL DE QUALIFICATION TECHNIQUE	Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 49/70 (70 %) seront admis à l'évaluation financière.	49/70
5	EVALUATION FINANCIÈRE	Seules les offres ayant satisfait aux critères obligatoires, aux critères de qualification et au seuil technique minimum sont évaluées financièrement.	/30
5.1	Monnaie de l'offre	L'offre financière doit être libellée soit en francs burundais (BIF), soit en dollars américains (USD), et exprimer le montant total toutes taxes comprises (TTC)	-
5.2	Comparaison financière	Toutes les offres seront comparées sur une même base monétaire afin de déterminer l'offre conforme évaluée comme la moins-disant. Toute offre manifestement sous-estimée ou anormalement basse fera l'objet d'une demande de justifications écrites et pourra être rejetée si les explications ne garantissent pas la bonne exécution du marché.	-
5.3	Calcul de la note financière	Note financière = (Prix évalué le moins-disant / Prix évalué du soumissionnaire) x 30	30
6	EVALUATION FINALE	La note finale est constituée de la note technique et de la note financière.	100
6.1	Note technique	Note obtenue lors de l'évaluation technique	/70
6.2	Note financière	Note obtenue lors de l'évaluation financière	/30
	NOTE FINALE	Note technique + Note financière	/100

16. LE DELAI ET MODALITE DE LIVRAISON.

La livraison devra être effectuée dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception de la lettre de commande ou du bon de commande par le fournisseur retenu. Le soumissionnaire peut proposer un délai de livraison inférieur au délai maximum requis.

Le fournisseur est tenu de livrer les fournitures au bureau de FIADI, à l'adresse indiquée dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

17. BORDEREAU DES PRIX ET QUANTITE.

N°	Désignation du produit	Quantité	PU HTVA	PT en FBU ou USD HTVA	Echantillon

18. NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHE.

La notification de l'attribution du marché sera faite au soumissionnaire gagnant, par lettre de commande (ou bon de commande) signée par la Direction de FIADI.

19. MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué en une seule tranche (100 %) dans un délai ne dépassant pas 30 jours après la livraison complète des fournitures, leur réception provisoire sans réserve par FIADI et la présentation de la facture correspondante ainsi que de tous les documents exigés par le marché.

20. RETARD

En cas de retard, des pénalités de retard seront calculées suivant la formule suivante :

$$P = \frac{M \times N}{1000}, \text{ où :}$$

P = Montant des pénalités ;

M = Montant total des matériels livrés avec retard ;

N = Nombre de jours calendriers de retard.

Les pénalités de retard sont plafonnées à 10% du montant du marché

21. RECEPTION.

Une Livraison partielle est autorisée et fera l'objet de réception au fur et à mesure.

22. REGLEMENT DES LITIGES.

A défaut d'un règlement à l'amiable entre les parties, les litiges seront portés devant la Cour Administrative de Bujumbura, seule compétente.

23. FORMULAIRE DE LETTRE DE SOUMISSION

A l'attention de : FIADI (Femmes Ingénieures Actives pour le Développement Inclusif)

Objet : Fourniture du matériel photovoltaïque

Madame, Monsieur,

Après avoir examiné l'ensemble des documents constituant le Dossier d'Appel d'Offres, nous, soussignés, déclarons et nous engageons à ce qui suit :

Handwritten signature



- a) Nous certifions avoir pris connaissance de l'intégralité du Dossier d'Appel d'Offres, en comprendre le contenu et l'accepter sans aucune réserve ni restriction.
- b) Nous nous engageons, si notre offre est retenue, à fournir les biens objet du présent marché conformément aux spécifications techniques, aux conditions contractuelles et aux délais prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Le montant total de notre offre est de :

.....

(en lettres)

.....

(en chiffres)

Monnaie :

- c) Notre offre demeurera valable pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres. Durant cette période, elle nous engage pleinement et pourra être acceptée à tout moment avant son expiration.
- d) Dans l'hypothèse où notre offre serait retenue, nous nous engageons à constituer, dans le délai prescrit, une garantie de bonne exécution d'un montant correspondant à 10 % du montant total du marché, conformément aux dispositions du présent Dossier d'Appel d'Offres.
- e) Nous déclarons ne nous trouver dans aucune situation de conflit d'intérêts, d'inéligibilité ou d'exclusion susceptible d'affecter notre participation au présent appel d'offres.
- f) Nous certifions que les renseignements fournis dans notre offre sont exacts, sincères et complets. Nous acceptons que toute fausse déclaration ou information inexacte puisse entraîner le rejet de notre offre ou la résiliation du marché, sans préjudice des autres recours prévus par la réglementation applicable.
- g) Nous reconnaissons que la notification d'attribution du marché, accompagnée de notre acceptation, constituera un engagement contractuel entre les parties jusqu'à la signature du contrat définitif.
- h) Nous comprenons que FIADI se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure de passation du marché à tout moment avant son attribution, sans encourir de responsabilité envers les soumissionnaires et sans être tenue de justifier sa décision.

Fait à :

Le : / /

Nom ou raison sociale du soumissionnaire :

.....

Nom et prénom Représentant la société ou entreprise :

.....

Fonction :



.....
Signature :

.....
Cachet de l'entreprise :

Fait à Bujumbura, le 16/10/2026

LA

DIRECTION

DE

Jeannette KANEZA

FIADI



Le Devis Quantitatif Estimatif (DQE)

Nom de l'entreprise :

Forme juridique :

NIF

Adresse :

Province / Commune :

Téléphone :

E-mail :

N°	Désignation	Spécifications techniques	Unités	Quantités	PU	PT	Echantillon
1	Batteries Lithium	12V/ 100Ah /20 HR	Pièce	50			
2	Batteries Lithium	12V/ 40Ah /20 HR	Pièce	2			
3	Convertisseur	250 VA 12/24 V- 230 V	Pièce	52			
4	Panneau Solaire	180Wc;Voc=23,9V;Vmp=19,7V;Imp= 19,2A; STC:1000/m²,25 °C	Pièce	102			
5	Régulateur	30 A 12/24V	Pièce	52			